

BULLETIN MUNICIPAL



N° 52
JUILLET 2026

WWW.SAINTE-FEREOLE.FR

 Mairie de Sainte-Féréole

SOCIAL

page 6

GESTION

page 8

PROJETS

page 13

ÉVÈNEMENTS

page 15

LE COIN DES ASSOCIATIONS

page 17

LA TRIBUNE DES ÉLUS

page 24



Dossier **Nouvelle équipe municipale** page 3

Informations Entreprises

LA FUTURE PLACE CHIRAC ACCUEILLE SES NOUVEAUX ET PREMIERS COMMERCES

O SPA CAPILLAIRE ET L'ÂME DU CHEVEU

La place Chaumeil, en fin d'aménagement, reçoit deux professionnelles dédiées au bien-être capillaire. Dans le cadre de la transformation de la place ouverte et accessible depuis le 1^{er} juin - qui deviendra prochainement place Jacques Chirac - la commune poursuit sa dynamique de redynamisation du centre-bourg avec l'installation de nouveaux commerces au 9 place Pierre Chaumeil.

La Maison du Cheveu a ouvert officiellement dans des locaux entièrement rénovés. Ce nouvel espace regroupe deux professionnelles aux activités complémentaires :

- L'Âme du Cheveu, salon spécialisé dans la mise en beauté et l'expertise capillaire
- O Spa Capillaire, dédié aux soins profonds et au bien-être du cuir chevelu

Cette installation illustre concrètement l'attractivité retrouvée du centre-bourg et la pertinence des travaux engagés sur la place. À l'heure où les aménagements touchent à leur terme, l'ouverture de ces deux activités constitue un signal fort en faveur du commerce de proximité et de la vitalité économique locale.

La Municipalité se félicite de cette nouvelle implantation et souhaite pleine réussite à ces deux entrepreneures, qui contribuent activement à la dynamique et à la qualité de vie de la commune.



- L'Âme du Cheveu - Instagram : <https://www.instagram.com/lameducheveu/?hl=fr>
- O Spa Capillaire - Instagram : <https://www.instagram.com/ospacapillaire19>

NICOWATT SERVICES

La commune compte un nouvel artisan : NicoWatt Services, entreprise spécialisée dans les travaux d'électricité, créée en octobre 2025 par Nicolas GREGORIO. NicoWatt Services propose ses services pour tous travaux d'électricité, en neuf comme en rénovation, auprès des particuliers et des professionnels, contribuant ainsi au dynamisme économique local. Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, il a d'abord fait ses armes sur le terrain en tant que salarié avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.



Un parcours soutenu par les membres du comité du réseau Initiative Corrèze qui l'a également élu « coup de cœur » parmi les 6 dossiers présentés lors de la commission d'attribution. Cette distinction lui a été remise le mercredi 29 Avril 2026 par les membres du jury d'attribution en présence de Madame le Maire à la salle du Temps Libre à Sainte Féréole.

NICOWATT SERVICES 06 71 52 69 92

COURS DE PIANO - CHRISTINE DEBOUDT

Je vous propose des cours de piano pour enfant (à partir de 6 ans) ou adulte, débutant ou ayant déjà pratiqué. Le solfège, s'il est nécessaire, est intégré au cours. La pédagogie et le répertoire sont adaptés à l'âge, au niveau et à l'envie de l'élève.

Il s'agit de cours particuliers (18 euros pour un cours de 30 minutes) pratiqués à mon domicile dans le bourg de Sainte-Féréole, à côté de l'école.

Le premier cours est offert.

Contact : 06.18.44.28.28, salmon.christine@sfr.fr





Depuis quelques semaines, une nouvelle équipe municipale est à l'œuvre pour poursuivre le développement de notre commune et préparer son avenir. Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection municipale. Cette confiance nous honore et nous engage.

Le choix exprimé par les électeurs est clair : poursuivre la dynamique engagée tout en ouvrant un nouveau chapitre pour Sainte-Féréole. Je serai le maire de tous les habitants, dans un esprit de rassemblement, de dialogue et de proximité. Au-delà des sensibilités et des choix de chacun, c'est l'intérêt général et l'unité de notre commune qui doivent nous guider.

Je souhaite également rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à construire Sainte-Féréole au fil des années, et tout particulièrement à Henri Soulier. Son engagement, sa vision et l'action menée avec ses équipes pendant plus de trois décennies ont profondément transformé notre commune et posé les fondations solides sur lesquelles nous pouvons aujourd'hui nous appuyer.

Avec l'équipe municipale, nous avons réorganisé notre fonctionnement afin que chaque élu puisse pleinement contribuer aux projets de la commune. Ce bulletin vous présente cette organisation, les délégations confiées à chacun et les commissions qui permettront de conduire les actions de ce mandat. Derrière ces responsabilités, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés au service de Sainte-Féréole, avec la volonté d'être présents sur le terrain et à votre écoute.

Notre ambition est de préserver ce qui fait l'âme et la qualité de vie de Sainte-Féréole tout en accompagnant son développement. Nous voulons maintenir l'attractivité de notre commune, renforcer les services de proximité, soutenir la vie associative, valoriser nos atouts et préparer l'avenir avec responsabilité.

Les projets engagés se poursuivent : ouverture de nouveaux espaces publics, amélioration des infrastructures, déploiement du très haut débit, travaux de voirie et actions en faveur du cadre de vie. Nous restons également attentifs à l'accompagnement de nos aînés et des personnes les plus fragiles grâce aux actions menées par le CCAS.

Cette dynamique collective repose aussi sur l'engagement quotidien de nombreux acteurs que je souhaite remercier chaleureusement : les agents municipaux, les associations et leurs bénévoles, véritables moteurs de la vie locale, ainsi que les entrepreneurs, artisans, commerçants et agriculteurs qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire. Plus que jamais, nos achats locaux contribueront demain au maintien des commerces et des services.

À l'approche de l'été, je vous invite à profiter pleinement des manifestations, animations et moments de convivialité qui rythmeront la vie de notre village. Ces rendez-vous sont autant d'occasions de partager, de se rencontrer et de faire vivre l'esprit flégeois qui nous rassemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été flégeois.

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ORGANISÉE AU SERVICE DE TOUS

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'attache à conduire les projets de la commune dans un esprit de proximité, d'écoute et d'efficacité. Pour répondre au mieux aux besoins des habitants et assurer le suivi des nombreux dossiers communaux, l'équipe est organisée autour de pôles de compétences et de commissions thématiques.

Sous l'autorité de Madame le Maire, **Patricia Buisson**, chaque élu référent assure le pilotage de domaines spécifiques tout en travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble du conseil municipal.



Les principaux pôles de responsabilité :

Nicolas Jaubert, premier adjoint, coordonne les services techniques et le suivi des programmes d'investissement.



Fanny Charlot, deuxième adjointe, est en charge des questions liées à l'école, à l'accueil de loisirs (ALSH), aux finances et aux ressources humaines.



Éric Bouyoux, conseiller délégué, intervient sur les routes, la voirie, l'espace public et les réseaux.



Patrice Delpy, conseiller délégué, suit les bâtiments communaux, les projets bâtimentaires et les équipements sportifs.



Fabienne Courdurie, conseillère déléguée, encadre les actions en faveur de l'autonomie et les affaires sociales.



Christophe Seringe, conseiller délégué, accompagne les dossiers liés au commerce et à la restauration (cantine).



Carmen Malepeyre, conseillère déléguée, est référente pour les services aux personnes, la santé et les questions relatives à l'eau.





Autour de ces élus référents, plusieurs conseillers municipaux participent activement aux travaux des commissions et au suivi des dossiers dans des domaines variés : urbanisme, patrimoine, sports, vie associative, communication, événements, chemins ruraux, France Services, cimetière, aménagements ou encore action sociale.



Bernadette Blanchard
Social
Patrimoine



Jean-Jacques Lautissier
Eau
Urbanisme
Évènements
Associations



Francis Coste
Espace Rural
Chemins
Urbanisme



Julien Ceyrolles
Urbanisme
Sports
Chemins



Valérie Soularue
France Services
Cimetière



Claire Piednoir de Rességuier
Urbanisme
Patrimoine
Financements



Claude Marcou
Urbanisme
Routes



Caroline Goyaux
Communication
Évènements
Associations



Stéphanie Manière
Suivi technique
Aménagements

Des commissions pour préparer les décisions

Le travail municipal s'appuie également sur plusieurs commissions thématiques : Finances et Ressources Humaines, Infrastructures et Aménagement, Services aux Publics, Vie Économique et Sociale, ainsi qu'Urbanisme et Patrimoine.

Ces commissions permettront d'étudier les projets, de préparer les décisions du conseil municipal et d'assurer un suivi régulier des actions engagées. Elles favorisent également la participation de l'ensemble des élus à la vie communale.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, MARCHÉS PUBLICS

Membres :

- Fanny CHARLOT, Vice-Présidente
- Fabienne COURDURIE
- Julien CEYROLLES
- Francis COSTE
- Valérie SOULARUE
- Éric BOUYOUX
- Nicolas JAUBERT
- Bernadette BLANCHARD
- Éric VERNAT

INFRASTRUCTURES, AMÉNAGEMENTS

Membres :

- Nicolas JAUBERT, Vice-Président
- Patrice DELPY
- Éric BOUYOUX
- Stéphanie MANIÈRE
- Claire PIEDNOIR de RESSÉGUIER
- Claude MARCOU
- Jean-Jacques LAUTISSIER
- Francis COSTE
- Éric VERNAT

SERVICES AUX PUBLICS

Membres :

- Carmen MALEPEYRE, Vice-Présidente
- Fanny CHARLOT
- Bernadette BLANCHARD
- Fabienne COURDURIE
- Éric BOUYOUX
- Valérie SOULARUE
- Nicolas JAUBERT
- Caroline GOYAUX
- Pascale MALAVAL

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Commerces-Entreprises-Associations-Sports et Évènements

Membres :

- Christophe SERINGE, Vice-Président
- Caroline GOYAUX
- Jean-Jacques LAUTISSIER
- Stéphanie MANIÈRE
- Patrice DELPY
- Julien CEYROLLES
- Carmen MALEPEYRE
- Claude MARCOU
- Claire PIEDNOIR de RESSÉGUIER

URBANISME ET PATRIMOINE

Patrimoine bâti - Patrimoine Culturel - Chemins

Membres :

- Patrice DELPY, Vice-Président
- Francis COSTE
- Julien CEYROLLES
- Bernadette BLANCHARD
- Stéphanie MANIÈRE
- Jean-Jacques LAUTISSIER
- Claire PIEDNOIR de RESSÉGUIER
- Christophe SERINGE
- Nicolas JAUBERT
- Pascale MALAVAL

Une action collective au service du territoire

La gestion d'une commune repose sur un travail d'équipe. Chaque élu apporte ses compétences, son expérience et sa connaissance du terrain afin de faire avancer les projets, d'améliorer les services rendus à la population et de préparer l'avenir de notre territoire.

L'ensemble de l'équipe municipale reste à l'écoute des habitants et remercie chacun pour sa confiance et sa participation à la vie de la commune.

CCAS

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Féréole a été officiellement installé sous la présidence de Madame Patricia BUISSON, Maire de la commune. Conformément à la délibération du Conseil municipal du 28 mars 2026, il est composé de dix administrateurs :

cinq élus du Conseil municipal

- Fabienne COURDURIE ;
- Bernadette BLANCHARD ;
- Carmen MALEPEYRE ;
- Christophe SERINGE ;
- Pascale MALAVAL.

et cinq membres nommés par le Maire, représentant différents acteurs du secteur social, médico-social, associatif et familial.

- Annie UNTERNER, représentante de La Rose des Vents ;
- Laura GAUCHER, infirmière qualifiée dans le maintien à domicile ;
- Jean MONTEIL, personne qualifiée ;
- Isabelle DAULHAC, représentante des personnes handicapées ;
- Francis COSTE, représentant des familles des usagers de la Résidence.

Cette nouvelle composition permettra au CCAS de poursuivre ses missions d'accompagnement, de solidarité et d'action sociale au service des habitants de la commune.

SERVICE DE TRANSPORT EN TAXI : UNE AIDE À LA MOBILITÉ POUR LES SENIORS

Afin de faciliter les déplacements des aînés et de favoriser leur autonomie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une prise en charge des frais de transport en taxi pour les habitants âgés de plus de 65 ans.

Cette aide concerne les déplacements effectués au sein de la commune pour se rendre dans les commerces, participer aux activités associatives, assister à des manifestations culturelles ou festives, ou encore se rendre à un rendez-vous médical. La prise en charge est limitée à un trajet de 12 kilomètres aller-retour.

Le CCAS peut également participer aux frais de transport pour des rendez-vous médicaux ou administratifs à Brive ou à Tulle, dans la limite d'un déplacement par semaine et d'un montant maximal de 90 € par trajet. Cette aide est accordée uniquement lorsque le service administratif concerné ou le spécialiste médical n'est pas présent sur la commune.

Le temps d'attente du taxi est pris en charge par le CCAS. Seul le montant de la prise en charge initiale du taxi, fixé actuellement à 2,70 €, reste à la charge de l'utilisateur.

Pour bénéficier de ce service, les administrés peuvent contacter l'une des deux compagnies de taxi installées sur la commune :

- Taxi Géraudie : 05 55 27 98 23
- Activ Taxi : 06 16 62 80 23

DES AGRICULTEURS SOLIDAIRES EN CAS D'INTEMPÉRIES

La commune de Sainte-Féréole remercie les agriculteurs qui ont accepté de se rendre disponibles en cas de tempête, d'intempérie ou de difficulté sur les routes.

Grâce à leur connaissance du terrain et au matériel dont ils disposent, ils pourront, si besoin, apporter une aide précieuse pour faciliter l'intervention de la commune : routes encombrées, chutes d'arbre, accès difficiles ou épisodes neigeux.

Cette mobilisation, organisée en lien avec les élus d'astreinte, s'inscrit dans un esprit d'entraide locale et de solidarité. Elle ne remplace pas les services de secours, mais permet de renforcer la réactivité sur le terrain.

Un grand merci à ces agriculteurs volontaires pour leur disponibilité et leur engagement au service de la commune.

A L'ÉCOUTE DES ENFANTS POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE L'ÉCOLE

Afin d'enrichir la réflexion menée par la commune sur le fonctionnement des services de l'école, un questionnaire a été mis à la disposition des parents afin de recueillir leur avis.

Parallèlement, des ateliers ont été organisés avec les enfants sur la base du volontariat. Les plus jeunes enfants de la maternelle ont discuté avec « Christophe la petite tortue » sur la cantine et la garderie avec des dessins, tandis que les élèves de primaire ont partagé ce qu'ils apprécient et ce qu'ils souhaiteraient voir évoluer.

Les enfants ont notamment mis en avant les repas, les moments passés avec leurs camarades et les jeux dans la cour. Ils ont également formulé plusieurs suggestions concernant les équipements, les espaces de jeux...

L'ensemble des contributions, comme celles des professionnels de l'école, seront prises en compte pour apporter des évolutions au cours des prochains mois.





BUDGET PRIMITIF 2026 : CONTINUITÉ ET ACTIONS !

Le budget de la Commune en 2026 s'inscrit dans la continuité d'une gestion avec des investissements marqués par deux grands projets :

- l'aboutissement des travaux place Chaumeil
- le lancement d'un programme de travaux sur les routes.

Ce budget est marqué par la continuité ...

- Pas d'augmentation des taux des taxes
 - Pas de recours à l'emprunt
 - Des investissements importants
- 2026 : année d'investissements en faveur du vaste programme de rénovation de la Place Pierre Chaumeil, future Place Jacques Chirac mais aussi un programme voirie et la réparation d'ouvrages d'art, la rénovation de différents bâtiments
- Le programme d'investissement de la place qui a débuté en 2024 et qui se terminera en 2026 représente un peu plus de 1, 150 Millions d'euros. Celui-ci aura été financé sans recours à l'emprunt, par la mobilisation de subventions et grâce à l'effort de gestion réalisé.

Ce budget est marqué par sa capacité d'adaptation...

- La commune continue de s'adapter et doit rester vigilante sur ses dépenses de fonctionnement.
 - Elle peut compter sur les fruits des travaux de décarbonation réalisés depuis 3 ans.
- Cette anticipation permet de dégager encore un virement conséquent à la section d'investissement

Le budget de la commune : 3 523 688,07 €

Section de Fonctionnement : 1 784 322 €

Section d'investissement : 1 739 366,07 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

2026, UNE ANNÉE DE STABILITÉ DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les investissements en matière de décarbonation porteront leurs effets sur les dépenses de fonctionnement énergétiques et d'électricité en 2026 qui poursuivront leur baisse
- Des dépenses de personnel intégrant les évolutions nécessaires au bon fonctionnement des services apportés à la population.

RECETTES :

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

- **TAXE FONCIÈRE BÂTI : 37,19 %**
- **TAXE FONCIÈRE NON BÂTI : 62,40%**
- **TAXE D'HABITATION : 10,56 %**



SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	526 704	Produit des services	261 173
Charges de personnel	822 350	Impôts et taxes	149 529
Atténuation de produits	1 500	Fiscalité locale	829 281
Charges de gestion courante	124 871	Dotations et participations	459 539
Charges financières	1 000	Produit gestion courante	83 000
Charges exceptionnelles	400	Produits exceptionnels	500
Dotations aux provisions	1 000	Reprises sur provisions	1 300
Amortissements	10 166		
Virement à la section d'investissement	296 331		
TOTAL	1 784 322	TOTAL	1 784 322
Résultat SF (autofinancement)			296 331

BIEN GERER POUR INVESTIR = UN VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST PRÉVU DE 296 331 €

POUR RAPPEL L'EXCÉDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉGAGÉ SUR L'EXERCICE 2025 DE 290 894.51€ A ÉTÉ ATTRIBUÉ EN TOTALITÉ EN INVESTISSEMENT EN 2026.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES PROJETS

- Le projet phare de l'aménagement de la place Pierre Chaumeil prendra fin en 2026.
- Un espace mémoriel face à la maison Chirac sera créé.
- Le projet de la place a porté également sur des réhabilitations importantes des bâtiments afin d'y concevoir logements et commerces en vue de l'attractivité de la commune. 507 800 € sont prévus en 2026
- Un vaste programme de travaux de voirie sera réalisé pour plus de 200 000 € (le Mas, Aujol, Chemin du noyer, Fage, La Grafouillère et Mailleries ...)
- Les travaux de bâtiments communaux se poursuivront (éclairage de la halle des sports, logements communaux ...) afin d'entretenir le patrimoine communal.

Les restes à réaliser en recettes sont assez importants car les opérations de la place ont enregistré un décalage des travaux en 2026. Ainsi les subventions ont été inscrites en restes à réaliser et les dépenses sont inscrites en dépenses sur le BP 2026.-



Pour financer les investissements et les projets nouveaux :

- Les subventions accordées pour le financement des projets par les financeurs ponctuels ou réguliers (État, Europe, Département, Agglomération...)
- L'auto-financement de la commune (résultat prévisionnel de la section de fonctionnement),
- L'affectation des résultats (résultat de l'exercice précédent ayant fait l'objet d'une affectation décidée par délibération de l'Assemblée Délibérante).
- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée),
- la taxe d'aménagement

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Reste à réaliser	Opérations 2026	RECETTES	Reste à réaliser	Opérations 2026
Dépenses d'équipements			Subvention d'équipement	529 533,00	432 288,00
Immobilisations corporelles	5 000,00	46 000,00	Virement sect. Fonctionnement		296 331,00
Immobilisations en cours	598 900,00	929 800,00	Affectation des résultats		290 894,51
Immobilisations incorporelles	25 000,00	65 000,00	FCTVA		187 300,00
Résultats antérieurs reporté		63 666,07	TAM		5 000,00
Divers		6 000,00	Divers		6 000,00
			Amortissements		10 166,00
TOTAL	628 900,00	1 110 466,07	TOTAL	529 533,00	1 227 979,51

Repères issus du rapport de la Direction Générale des Collectivités Locales « les finances des communes en 2025 »

1) Les dépenses d'investissement des communes de 2000 à 3500 habitants représentaient moins 30% de leurs dépenses (hors remboursements)

- Sainte-Féréole approchera les 42% en 2025.

2) Les dépenses moyennes par habitant en investissement pour les communes entre 2000 et 3500 habitants sont de 421 €

- Sainte-Féréole : 554 €

3) Les dépenses moyennes par habitant en fonctionnement pour les communes entre 2000 et 3500 habitants sont de 903 € en 2024

- Sainte-Féréole : 674 €



BUDGET DU CCAS :

Depuis le 1er avril 2022, le CCAS assure la gestion de La Résidence.

Le CCAS a pour but de mener des actions sociales en faveur de l'ensemble de la population et plus particulièrement vers ses catégories les plus fragiles (personnes âgées et/ou en difficultés financières ou sociales ...).

Son budget est indépendant de celui de la Commune, mais celle-ci doit apporter une aide financière au CCAS (sous forme de subvention) si ses recettes propres ne suffisent pas à compenser ses dépenses, ce qui n'est pas le cas.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU COLOMBIER

Ce budget annexe a été créé en 2012.

Il est prévu une extension du lotissement sur la réserve foncière jouxtant les terrains vendus. A ce jour, compte tenu des deux programmes d'investissement conséquents inscrits au budget principal, cette extension ne peut pas être réalisée.

COMPTE 2025 : UNE GESTION MAÎTRISÉE POUR CONTINUER À AGIR

Le Compte Financier Unique 2025 confirme la solidité financière de Sainte-Féréole. Derrière les chiffres, il y a surtout une réalité concrète : la commune conserve la capacité d'entretenir son patrimoine, de poursuivre ses projets et de préparer l'avenir sans recourir à l'emprunt.

- Une gestion attentive dans un contexte toujours exigeant.

Comme les ménages, les collectivités doivent composer avec la hausse des coûts de l'énergie, des carburants, des matériaux et des charges de personnel. Malgré ces contraintes, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées et les services à la population sont maintenus.

LE FONCTIONNEMENT

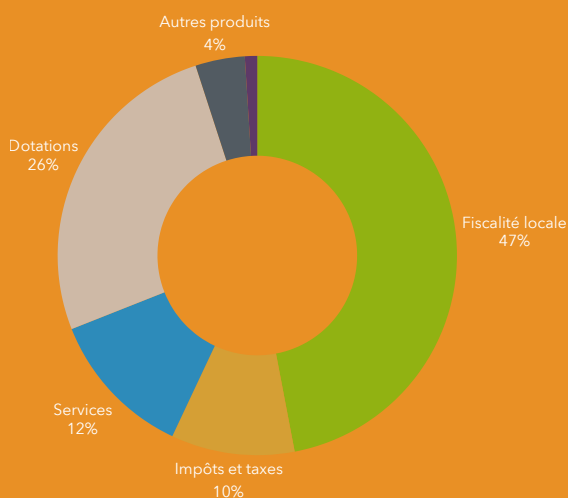


Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 719 783 €, pour 1 428 889 € de dépenses réelles. Le résultat est donc positif avec un excédent de 290 895 €. Cet excédent n'est pas une réserve immobile : il permet de financer les investissements de la commune.

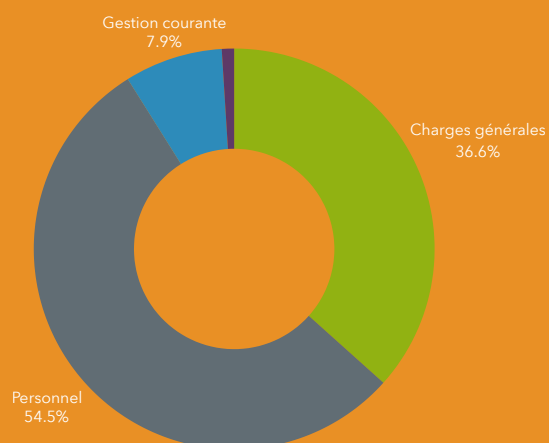


D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ? OÙ VONT LES DÉPENSES ?

Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement



L'INVESTISSEMENT : L'EXCÉDENT 2025 AU SERVICE DES PROJETS

L'excédent de fonctionnement 2025 est affecté en totalité à la section d'investissement. Après prise en compte des restes à réaliser, le besoin de financement s'élève à 163 013 €. La commune conserve ainsi un autofinancement de 127 881 € pour poursuivre les projets futurs.

En 2025, les investissements ont porté sur des travaux de voirie, la place Pierre Chaumeil, les bâtiments communaux et l'acquisition de matériels pour les services municipaux. Ces opérations participent directement à l'amélioration du cadre de vie des Flégéolois.

**PRÉSERVER NOTRE CAPACITÉ À INVESTIR, SANS ENDETTER LA
COMMUNE, RESTE UNE LIGNE DE CONDUITE FORTE :
CONTINUER À AGIR AUJOURD'HUI, TOUT EN PRÉPARANT
SAINTE-FÉRÉOLE POUR DEMAIN.**

TRÈS HAUT DÉBIT : LA FIBRE POURSUIT SON DÉPLOIEMENT

Le déploiement de la fibre optique se poursuit dans la commune afin de permettre aux derniers foyers concernés d'accéder au très haut débit dans les meilleurs délais.

Au cours du printemps, des travaux de génie civil ont été réalisés par ORANGE et son sous-traitant INEO le long de la route départementale 44 ainsi qu'aux carrefours desservant les secteurs d'Aujol, des Fages, du Peuch et de Verlhac Bas.

Ces interventions constituent une étape essentielle pour raccorder ces villages au réseau de fibre optique.

Parallèlement, le déploiement des infrastructures principales se poursuit avec le tirage des câbles et le raccordement des armoires techniques. Ces travaux, également réalisés par ORANGE, avancent conformément au calendrier prévu.

La mise en service de ces nouveaux équipements est attendue d'ici la fin de l'année, permettant ainsi aux habitants concernés de bénéficier prochainement d'une connexion internet à très haut débit.



OUVERTURE AU PUBLIC DE LA FUTURE PLACE JACQUES CHIRAC

La place récemment réaménagée est désormais ouverte au public, à la circulation et au stationnement. Cette réouverture intervient à l'issue des travaux de réhabilitation engagés par la précédente mandature afin d'améliorer l'attractivité et le fonctionnement de cet espace central du bourg.

Les habitants et visiteurs peuvent à présent profiter des nouveaux aménagements et accéder plus facilement aux commerces installés à proximité grâce aux places de stationnement créées ou réorganisées.

La réalisation de ce projet constitue une première étape d'un programme plus large de réhabilitation et de dynamisation du cœur de bourg. L'opération comprend également des aménagements de voirie ainsi que la rénovation des immeubles « Chirac » et « Goût » qui permettra l'installation d'une boulangerie après l'arrivée de deux coiffeuses.

Pensé pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement, cet ensemble contribue à renforcer la qualité du cadre de vie tout en valorisant le patrimoine bâti et les espaces publics du centre-bourg.

La municipalité remercie les riverains, les commerçants et l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur patience durant la période des travaux.





PRÈS DE 4 KILOMÈTRES DE TRAVAUX POUR LES ROUTES COMMUNALES RÉALISÉS EN 2026 !

Pour améliorer votre cadre de vie au quotidien et garantir la sécurité de tous, d'importants travaux de rénovation sur notre réseau routier ont débuté.

Soumises aux aléas climatiques et à l'usure du temps, plusieurs portions de nos routes communales nécessitent une intervention globale.

Les chantiers programmés concernent principalement : la Route du Mas, la Route de la Grandie, Aujol, la Grafouillère, les Mailleries et le chemin du Noyer.

Info circulation :

Pendant toute la durée du chantier, la circulation pourra être alternée ou temporairement déviée sur les axes concernés. Nous vous remercions par avance pour votre patience et votre prudence aux abords des zones de travaux.



SAINTE-FÉRÉOLE ENCOURAGE LES FÊTES DES VOISINS

Dans le cadre de son engagement en faveur du lien social et de la convivialité, la commune de Sainte-Féréole met gratuitement à disposition des habitants, des tables, des bancs et des barnums, pour l'organisation de fêtes des voisins dans la commune.

Ces dernières constituent des moments privilégiés de rencontre, de partage et d'échange entre tous les habitants. Dans une époque où les occasions de se retrouver sont parfois plus rares, ces rendez-vous contribuent activement au bien-vivre ensemble qui fait la richesse de notre commune.

Cette mise à disposition de matériel communal s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de soutenir les initiatives favorisant la convivialité et la cohésion sociale. Elle répond également à un engagement : encourager toutes les actions permettant de renforcer le lien entre les habitants et de faire vivre nos quartiers et nos hameaux.

Les habitants souhaitant bénéficier du prêt de matériel sont invités à se rapprocher de la mairie afin de connaître les modalités de réservation.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 ET HOMMAGE À PIERRE CHAUMEIL

Le 8 mai dernier, la commune de Sainte-Féréole a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie présidée par Madame le Maire, Patricia Buisson.

Aux côtés des porte-drapeaux, des associations mémorielles, des autorités militaires et des sapeurs-pompiers, de très nombreux habitants étaient réunis pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. La présence particulièrement remarquée des élèves de l'école de Sainte-Féréole a donné à cette cérémonie une dimension toute particulière. Venus en nombre avec leur famille, les enfants ont participé avec attention et recueillement à cet hommage républicain. Leur présence témoigne de l'importance de transmettre aux jeunes générations le souvenir de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix.

À l'issue de cette cérémonie commémorative, un hommage a été rendu à Pierre Chaumeil, enfant de Sainte-Féréole et résistant. En présence de sa famille, une plaque commémorative a été dévoilée sur sa maison natale. Ce geste symbolique perpétue le souvenir de son engagement courageux au sein de la Résistance et de son sacrifice au service de la France, tout en inscrivant durablement sa mémoire dans l'histoire de notre commune.



PROGRAMMATION ESTIVALE : UN ÉTÉ 2026 ANIMÉ À SAINTE-FÉREOLE



Avec l'arrivée des beaux jours, Sainte-Féréole s'apprête à vivre une nouvelle saison estivale riche en événements et en moments de convivialité. Grâce à l'engagement des associations locales, des bénévoles et des élus, de nombreuses animations viendront rythmer l'été et offrir à chacun l'occasion de partager des instants chaleureux au cœur de notre commune.

Parmi les rendez-vous incontournables, les Marchés des Producteurs de Pays feront leur grand retour du 2 juillet au 27 août, chaque jeudi soir sur la place de l'Église. Véritable institution estivale, ces marchés mettent à l'honneur les saveurs locales dans une ambiance festive et conviviale, appréciée des habitants comme des visiteurs. Les nombreux bénévoles, issus du tissu associatif local, fédérés par la Flégeoise, accueilleront visiteurs locaux et touristes tout au long de l'été !

Le dimanche 5 juillet, la commune a reçu la troisième édition de « Sainte-Féréole fait Montmartre ». Cette manifestation artistique a investi les rues du bourg avec la présence de nombreux artistes, artisans et créateurs. Expositions, démonstrations et animations ont permis au public de découvrir la richesse de la création locale dans un cadre exceptionnel.

Le dimanche 26 juillet, les traditionnelles Puces d'été à Santa Fé proposeront vide-greniers, randonnée pédestre, restauration et animations diverses, et animeront le cœur du village tout au long de la journée. L'été se prolongera jusqu'à la rentrée avec la Fête votive, organisée du vendredi 11 au dimanche 13 septembre. Cet événement emblématique de la vie communale proposera de nombreuses animations (vide-greniers...) et des moments festifs qui contribuent chaque année à faire vivre l'esprit de Sainte-Féréole. Au-delà de ces temps forts, l'ensemble des animations proposées tout au long de la saison témoigne de la vitalité du tissu associatif.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été et espérons vous retrouver nombreux lors de ces rendez-vous qui font battre le cœur de Sainte-Féréole.

Les dates à retenir

Du 2 juillet au 27 août : Marchés des Producteurs de Pays (tous les jeudis soir)
26 juillet : Les Puces d'été à Santa Fé et la Rando d'été
13 septembre : Fête votive et vide-greniers

... Le coin des Associations

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Sainte-Féréole a tenu son assemblée générale le 15 novembre 2025 à 17 h. Cette rencontre a permis de dresser le bilan d'une année 2025 globalement positive, soulignant l'engagement des bénévoles et la participation active des habitants, malgré des conditions météorologiques parfois défavorables.

L'année 2026 est riche en animations et conviviale. Elle a débuté le samedi 21 février avec un repas dansant à la Grande Salle, autour d'un plat local : les farcidures, et animé par le groupe Fiesta 80.

Le samedi 16 mai, une soirée concert s'est tenue à la Grande Salle avec les groupes Take Off (rock) et Les Humeurs cérébrales (rock celtique), suivis d'un DJ pour clôturer la soirée.

La Fête de la musique, le dimanche 21 juin, s'est déroulée dans le bourg et a proposé une restauration sur place, accompagnée d'une ambiance musette revisitée.

Le dimanche 26 juillet, une grande journée d'animations en plein air réunira deux événements phares : le vide-greniers "les puces d'été", installé autour de l'église, et une randonnée pédestre sur la commune et ses environs. Les parcours seront renouvelés pour proposer des circuits adaptés à tous les niveaux et permettant la découverte de nouveaux paysages locaux.

Point d'orgue de la saison, la fête votive se déroulera les 11, 12 et 13 septembre 2026.

Le vendredi soir sera animé par un DJ et un spectacle de feu ou show pyrotechnique. Le samedi après-midi, un concours de pétanque en doublette sera organisé au stade, suivi en soirée d'un concert du groupe Les Dégâts Locos, au répertoire varié. Le dimanche, ambiance festive toute la journée dans le bourg avec vide-greniers, fête foraine, maquillage et animations pour enfants. Un repas champêtre avec plat à la broche sera servi à midi, précédé d'un apéritif animé par la troupe Batufraka.

En attendant de se retrouver pour partager ces moments conviviaux, le comité des fêtes souhaite à tous les habitants une très belle année festive 2026.

Le Président, Jacques ROUHAUD



Agenda 2026 :

Dimanche 26 juillet : Animations en plein air avec deux temps forts :

Vide-greniers "les puces d'été" autour de l'église.

Randonnée pédestre sur la commune et ses environs (nouveaux parcours).

Fête votive - 11, 12 et 13 septembre : DJ et spectacle de feu le vendredi, concours de pétanque et concert avec Les Dégâts Locos le samedi, diverses animations, repas champêtre et batucada le dimanche.

LA FLEGEOLOISE

Le 9 avril 2026, le conseil d'administration de La Flégeoise a élu son bureau, ainsi composé :

Présidente : Brigitte OUFFAURE

Vice- Présidents :

Patrice DELPY , Claude MARCOU, Jacques ROUHAUD, Mathieu TANTON

Trésorier : Eric BOUYOUX

Trésorier adjoint : Henri MEYER

Secrétaire : Francine FADAT

Secrétaire adjoint : Caroline GOYAUX

Toute l'équipe, entourée des membres du conseil d'administration et de nombreux bénévoles, s'est mise au travail pour la bonne continuité des manifestations et notamment le bon déroulement de la partie festive des Marchés de Producteurs de Pays cet été.

Nul doute que ce sera une belle réussite comme tous les autres étés depuis maintenant 25 ans. Tout au long de l'année, La Flégeoise apporte son soutien matériel aux différentes associations lors de leurs manifestations. Le lundi 8 juin 2026, une vingtaine de bénévoles ont participé au nettoyage du local des marchés et du matériel suivi d'un bon casse-croûte corrézien.

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui sont la force vive de notre commune.

La Présidente : Brigitte OUFFAURE



SYNDICAT DES INITIATIVES

S. D. ZI, une association où il fait bon vivre.

L'année 2025 s'est déroulée dans un bel esprit de partage, de convivialité et de bien vivre ensemble.

Et pour nous récompenser, nous avons passé un moment très agréable le dimanche 29 mars 2026 à Tulle à la salle de L'Auzelou en allant voir le spectacle du Cabaret du Trech intitulé « L'ENTOURLOOP » Rires en perspective. Tous ces ateliers se déroulent dans une ambiance parfois studieuse et toujours sympathique. Tous les jeudis de l'été, nous participerons activement aux marchés de producteurs de pays.

Bien cordialement,

La Présidente, Brigitte OUFFAURE

Tout au long de l'année, les ateliers ont beaucoup de succès :

Le lundi, Scrabble en duplicate.

Le mardi, généalogie.

Le jeudi, couture et divers.

Le dernier vendredi du mois, écriture

Le samedi, patchwork



Atelier Patchwork à La Résidence

ART BIEN ÊTRE CRÉATIVITÉ ABC

L'association a connu un excellent démarrage et vient de terminer une conférence de bien-être et deux ateliers de peinture. Ces ateliers « Peinture créative pour débutants » et « Peindre à l'acrylique en couleur personnelle » peuvent être répétés sur demande. La bihebdomadaire Table d'Art a également débuté les mardis soir. Les participants créent individuellement, on papote et on prend un verre.

Un nouvel atelier d'une journée « Créez ta famille en miniature en papier » se prépare. Il y a de la place pour 10 personnes âgées de 14 ans et plus.

Vous trouverez tous les détails de nos ateliers sur notre page Facebook. Le QR code vous y mènera directement.

Par ailleurs, l'événement artistique « Sainte-Féréole fait Montmartre » a eu lieu à nouveau le dimanche 5 juillet. Les enfants ont pu participer à un atelier de peinture pour la fabrication de totems en carton. Ces derniers seront ensuite exposés à la bibliothèque et au Centre de Loisirs.

Tout au long de l'année, tout le monde peut participer gratuitement à nos propositions de sorties de dessin. Aussi bien les débutants que les confirmés. Nous trouverons un bel endroit en ville ou aux alentours et dessinerons sur le vif ce que nous verrons.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante pour toute question ou idée : margotsnelder@gmail.com.

Au plaisir de vous voir à nos événements et activités.

La Présidente, Margot SNELDER



EXPRESSIONS

Expressions est une association qui propose divers ateliers :

- Aquarelle : François 06 73 46 05 63
- Broderie : Christine 06 07 26 63 30
- Cartonnage : Annick 06 13 87 52 34
- Chorale : Monique 06 24 97 12 53
- Conversation anglaise : Margaux 05 55 25 78 50.
- Maintien corporel : Monique 06 24 97 12 53
- Qi chong : Pascale 06 85 13 74 45
- Tricot : Sylvette 06 20 51 45 31



Le 10 avril 2026, l'Association Expressions a programmé le 3ème volet de la trilogie de Marcel Pagnol « César ». Les spectateurs ont été au rendez-vous et nous les en remercions. Un très grand merci aussi aux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette rencontre.

Enfin, cette année, nous aurons le plaisir de fêter les 30 ans de notre association :

Fête qui réunira les adhérents, les présidents des autres associations pour un moment de partage et de convivialité.

La Présidente, Sylvette MARCOU

CLUB DES AÎNÉS DE SAINTE-FÉRÉOLE

Comme vous le savez, Simone Aimard, Présidente de la Rose des Vents depuis 13 ans n'a pas souhaité renouveler son mandat lors de notre Conseil d'Administration du 4 décembre dernier ; Jeanine Bécot lui succède et notre bureau se compose comme suit :

Présidente : Jeanine Bécot ; Vice-Présidente : Annie Unternehr ;
Secrétaire : Francine Fadat ; Secrétaire adjointe : Christiane Tranchandon
Trésorière : Sylvie Lavaud ; Trésorière adjointe : Danielle Delnaud

Le club se réunit les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois pour jouer à la belote, au tarot, au rumiscube, tricoter ou simplement papoter...et se termine autour d'un gouter.

Tous les mardis après-midi deux groupes de marche se forment ; un autour d'Alain Diaz, SantaFémarche, qui part de la Grande Salle à 13h pour 10 à 12kms environ ; l'autre animé par Sylvie Lavaud, Marche à votre rythme, qui part de la Salle du Temps Libre à 14h pour 5 à 6 kms. En parallèle, le club organise des moments de convivialité et de partage autour de la galette des rois en Janvier, des crêpes en Février, d'un repas farcidures et de feuilletés en Mars, des rencontres interclub de belote dont la dernière a eu lieu le 30 Avril 2026 et a réuni une soixantaine de personnes, sans oublier bien sur notre voyage de printemps qui a amené cette année 46 personnes à Thiers avec visite d'une coutellerie, repas et spectacle cabaret au Moulin Bleu.



Nous avons également participé à deux ateliers organisés à La Résidence, un sur la dénutrition et un autre sur les chutes et l'équilibre, et n'oublions pas non plus notre participation pour la confection de crêpes à la demande de plusieurs associations (Foot, APE, Musique On Danse, etc...).

Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente, Jeanine Bécot (06.70.35.93.82)

DONNEURS DE SANG

Bilan de la responsable de l'EFS de Brive :

Une baisse des donneurs de sang est constatée au niveau de nos collectes, mais également, au niveau de la Région Aquitaine Limousin. L'arrivée de nouveaux donneurs ne suffit pas à remplacer ceux qui partent en raison de la limite d'âge. Toutefois, le nombre de cessions (hôpital, cliniques, ...) est en diminution. Si les réserves étaient auparavant de 10 000 poches, elles se situent actuellement vers 8 500 poches.

Le Président de l'Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles Donzenac/St Pardoux/Sadroc/Ste Féréole a donné sa démission après 28 ans de service. Daniel PENYS a donc été remplacé par Mme CHEVREUIL Brigitte de Donzenac. Pas de changement au niveau de l'équipe de Ste Féréole.

Toute l'équipe à votre service. (Jeanine, Denise, Simone, Suzy, Josy, Sylvie, Raymond, Gilbert et Martine).

Nous comptons sur vous et remercions nos fidèles donneurs.

La Présidente, Martine PAGNON

2 collectes sont prévues : Août/ Décembre.

Bilan des collectes :

2024 : 99 dons - 3 collectes

2025 : 135 dons - 4 collectes

... Informations Communales

NOTIFICATION ARRÊTÉ DU 9 JUIN 2026 RELATIF À L'USAGE DU FEU EN CORRÈZE

Depuis le 13 juin 2026, la réglementation de l'usage du feu en Corrèze a évolué :

- Trois périodes de vigilance :
 - **La période verte**, allant du 1er octobre au 14 février, correspond à un niveau de risque d'incendie de forêt faible. Le brûlage des déchets vert agricoles et forestier est autorisé sous conditions ;
 - **La période orange**, allant du 15 février au 30 septembre, correspond à un niveau de risque d'incendie de forêt modéré. Le brûlage des déchets verts forestiers et agricoles est interdit. Toutefois une dérogation est possible et encadrée à titre professionnel ;
 - **Une période rouge**, correspondant à un risque incendie élevé, peut être instaurée par arrêté préfectoral. Le brûlage des déchets verts forestiers ou agricoles est alors interdit.
- Monsieur le préfet pourra adapter rapidement les restrictions en fonction de conditions météorologiques exceptionnelles (sécheresse, vent fort, fortes chaleurs).
- La qualité de l'air est prise en compte : le brûlage est désormais conditionné à l'absence d'épisode de pollution atmosphérique.

Dans le cadre de l'instruction des demandes de dérogation de feux festifs et de feux de loisirs en période orange, la demande d'avis préalable du Service départemental d'incendie et de secours de la Corrèze (SDIS 19) doit être adressée par la mairie de la commune concernée.

L'ensemble des informations, formulaires et démarches dématérialisées relatifs à l'usage du feu est disponible sur le site des services de l'État en Corrèze :

<https://www.correze.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Environnement/Pollutions-et-nuisances/Usage-du-feu>.

ESPACES VERTS : GARDONS-LES PROPRES POUR LE BIEN DE TOUS

Nos espaces verts et lieux de promenade sont des espaces de détente appréciés par tous. Pour que chacun puisse en profiter dans les meilleures conditions, il est essentiel de veiller à leur propreté.

Malheureusement, nous constatons encore trop souvent la présence de déjections canines sur les pelouses et dans les espaces publics.

Au-delà de la gêne occasionnée, elles représentent un véritable problème d'hygiène.

Nous rappelons que tout propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal sur le domaine public. Ce simple geste est une marque de respect envers les autres habitants et contribue à préserver un cadre de vie agréable.

Afin de faciliter cette démarche, la commune installera prochainement un distributeur de sacs ainsi que des poubelles à différents endroits du centre bourg. Chacun pourra ainsi disposer du matériel nécessaire pour adopter ce geste citoyen.

Si le résultat n'est pas probant d'autres mesures seront prises.

Ensemble, faisons preuve de civisme et de responsabilité. Un village propre est l'affaire de tous. Ramasser les déjections de son chien, c'est respecter ses voisins, protéger nos enfants et contribuer à la beauté de notre commune.





RALENTISSONS : NOS VILLAGES NE SONT PAS DES CIRCUITS !

Dans chaque village des enfants peuvent jouer devant leur maison, traverser pour rejoindre leurs amis ou circuler à vélo. Des promeneurs et des familles partagent également cet espace de vie.

Pourtant, nous constatons encore trop souvent des vitesses excessives ! Quelques secondes gagnées au volant peuvent avoir des conséquences dramatiques.



Respecter les limitations de vitesse n'est pas seulement une obligation légale : c'est avant tout un acte de civisme et de responsabilité envers tous les habitants.

Nous invitons chaque automobiliste à adapter sa conduite, à lever le pied et à rester particulièrement vigilant à proximité des équipements et habitations. Un enfant peut surgir de manière imprévisible derrière une voiture ou un portail. Dans ces situations, quelques kilomètres par heure de moins peuvent sauver une vie.

Notre commune poursuit ses actions pour améliorer la sécurité, mais la meilleure protection reste le comportement de chacun. Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, se déplacer et grandir en toute sécurité.

Ralentir, c'est protéger nos enfants. Quelques secondes de patience peuvent éviter un drame.



Comptes rendus des conseils municipaux

Voici le résumé des principales délibérations du conseil municipal de ce début de mandature.

*Tous les comptes rendus complets sont disponibles sur le site internet de la mairie <https://sainte-fereole.fr/>
Les dates des conseils municipaux sont affichées en mairie, sur le site internet, sur les réseaux et les panneaux lumineux.*

Vie Démocratique et Institutionnelle (Voir dossier)

Le 21 mars 2026, Patricia BUISSON a été élue Maire, succédant à Henri SOULIER, qui a dirigé la commune pendant 31 ans. En hommage à son engagement, le Conseil a demandé son honorariat. Nicolas JAUBERT et Fanny CHARLOT ont été élus adjoints.

Élections sénatoriales : Les délégués de Sainte-Féréole ont été élus (Nicolas JAUBERT, Bernadette BLANCHARD, Éric BOUYOUX, Fabienne COURDURIE, Francis COSTE).

Finances et Budget (Voir dossier)

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 a été approuvé avec un résultat positif de 290 894,51 € en fonctionnement. Le Budget Primitif 2026 a été voté avec 1 784 322 € en fonctionnement (équilibré). Les taux des taxes locales (foncière bâti et non bâti, résidence secondaire) ont été maintenus.

Solidarité et Engagement Social

- Soutien aux Fêtes de Voisins (Voir article)

La commune met à disposition gratuitement tables, bancs et barnums pour les fêtes de quartier, sous réserve d'une demande à déposer 1 mois à l'avance.

- Vie Économique et Commerces

Un local rénové en prévision de l'installation d'une boulangerie sur la Place Jacques Chirac sera loué 600€/mois (avec équipements modernes). Pour favoriser son installation, le Conseil a approuvé une réduction de 50% du loyer les deux premières années.

- Travaux et Aménagement Dotation de Solidarité pour les Intempéries

La commune a sollicité l'État pour financer à 60% les réparations de 4 ouvrages d'art endommagés par les intempéries de janvier-février 2026 :

- Pont du Moulin de l'Etang,
- Pont de la Grafouillère,
- Pont de la Planche,
- Passage sur bief (chemin des Buges).

Cout total estimé : 96 314 € TTC.

- Marché à Bons de Commande pour la Voirie (Voir article)

Un marché sur 3 ans (2026-2028) a été lancé pour l'entretien de la voirie, avec un budget de 100 000 € à 600 000 € HT



DEMAIN SAINTE-FÉRÉOLE

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Pour marquer le début de cette mandature, nous avons eu le plaisir d'organiser le traditionnel mai des élus sous le signe du rassemblement et de la convivialité.

C'est dans cette dynamique que nous poursuivrons nos engagements pour Sainte-Féréole.

Au service de toutes les Flégeoloises et de tous les Flégeolois, nous restons à votre écoute.

Nous vous souhaitons un bel été.

CAP SAINTE-FÉRÉOLE AVENIR

Nous remercions les électeurs qui ont apporté leur soutien à nos propositions en mars dernier ; l'équipe Cap Sainte-Féréole avait bâti un vrai programme d'avenir cohérent. Vos élus ont pris place au sein du Conseil et des commissions communales.

Nous souhaitons œuvrer pour le bien de la Commune, avec un esprit ouvert et vigilant, n'oubliant pas nos propositions et nos valeurs.

Nous exercerons aussi dans le bulletin municipal de notre Commune notre droit à l'expression et à la représentation.

Bel été flégeolois. A bientôt !

Vos élus, Pascale Malaval et Eric Vernat

1er semestre 2026

NAISSANCES



Alicia CASADEI, née le 03 février 2026
de Hervé CASADEI et Céline TEYSSIER

Ethan, Jean LEVEQUE, né le 15 février 2026
de Michaël LEVEQUE et Aurélie PRIOUL

Marceau BORIE, né le 18 février 2026
de Yoan BORIE et Laure CHARAGEAT

Romy, Louana, Maëlle HADDOUCHE KAUS,
née le 05 mars 2026
de Stephen HADDOUCHE et Morgane KAUS

Garance, Sylvie, Carole SAGNOT,
née le 24 mars 2026
d'Antoine SAGNOT et Adeline PICARD

Raphaël MENEYROL, né le 22 avril 2026
de Sébastien MENEYROL et Amélie MATSANGA
MBOUMBA

Lucas, Jean-Yves BORDAS, né le 10 juin 2026
de Curtis BORDAS et Adeline VIALANEIX

MARIAGES



Ludovic SERRE et Coralie BUSSIERES
14 février 2026

Laurent PEYREBRUNE et Delphine RIGAUD
06 juin 2026

Damien GORSE et Clémentine BAUBRY
20 juin 2026

DECES



Mme Yvonne, Lucie BOSCHE, née FARGES, 97 ans
3 janvier 2026

M. Guy, Désiré BESSAUD, 93 ans
20 janvier 2026

M. Pierre, Lucien BERGEAL, 83 ans
02 février 2026

M. François, Henri CHEYSSIAL, 87 ans
03 février 2026

M. Jean-Michel VIGNAL, 86 ans
14 février 2026

Mme Rose, Marie BÉDHET, née CHALARD, 98 ans
15 février 2026

Mme Marie Rose VALADAS, née VALADE, 90 ans
23 février 2026

Mme Lucette Marguerite ROUHAUD, née PASCAL,
94 ans
31 mars 2026

M. Michel, Marie COSTE, 83 ans
05 avril 2026

Mme Monique, Odette DESRIVIERE, veuve DALEAU,
85 ans
07 avril 2026

M. Jean, Pierre DELMOND, 69 ans
16 avril 2026

M. Guy, Paul CAMP, 91 ans
22 mai 2026

Bulletin municipal n°52

Directeur de la Publication : Patricia BUISSON, Maire

Comité de Rédaction : Nicolas JAUBERT, Eric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Claire PIEDNOIR DE RESSEGUIER

Crédit Photographique : Mairie de Sainte-Féréole et les associations citées, Henri MEYER, Pixabay.fr, Canva

Impression : Les imprimeurs Corrèziens, Cette brochure est imprimée sur du papier certifié PEFC 10-31-3162.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées pefc-france.org



Numéros Utiles

MAIRIE

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 8h30 à 11h - Fermée le samedi en juillet et août

05 55 85 78 00

Espace France Services 05 55 24 36 83

Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h - Fermée le samedi en juillet et août

La Résidence - 1 rue du Presbytère 05 55 86 03 62

Association Autonomie 05 55 86 03 62

Groupe Scolaire 06 83 75 38 02

École élémentaire / Garderie / École maternelle

Centre de loisirs 05 55 22 73 87

Bibliothèque 05 55 92 25 32

Syndicat des Eaux du Maumont 05 55 29 45 10

SIRTOM 05 55 17 65 10

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Maison de l'Habitat 05 55 74 10 00

Service Assainissement 05 55 74 08 08

Gestion comptable Brive-la-Gaillarde 05 55 17 77 20

Déchetterie Malemort 06 25 54 22 81

Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

MAISON MÉDICALE

Médecins Généralistes

Docteur Claire CAILLONNEAU 05 55 24 04 42

Docteur Henri PARAUD 05 19 99 26 30

Docteur Philippe DEBREST 05 19 99 26 30

Médecin Psychiatre

Docteur Antoine EDOU 06 69 74 17 84

Infirmières

Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILLEFOND 05 55 85 65 91

Ostéopathe

M. Louis LE BIGOT 06 07 03 60 17

Podologue

Mme Caroline DELPY TANTON 05 55 22 17 28

Psychologue

Mme Laure CASTAGNE 06 82 10 76 83

Psychologue du travail

Mme Dorothée TRIBOUX 06 52 94 23 95

SANTÉ

Pharmacie

Mme Emmanuelle COUDERC 05 55 86 68 72

Médecine Chinoise

Mme. Camille MEUGNIER 06 15 36 78 38

Kinésithérapeutes

M. Ionut FLOREA 05 55 22 15 54

Mme Oana -Mihaela ROSU 06 10 33 25 56

INSTITUTIONS MÉDICALES

Corrèze Autonomie

Un numéro d'appel unique 24h/24 et 7j/7
correzeautonomie@correze.fr

05 55 19 19 19

MSA

05 44 00 04 04

France Alzheimer

05 55 17 70 76

Service mandataire du canton d'Allasac

05 55 85 73 79

Maison d'Accueil Spécialisée

05 55 85 66 43

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Assistante sociale

Maison de solidarité départementale

Mme Nathalie COLLET 05 19 07 81 31

sur rendez-vous

Mission Locale

05 55 17 73 00

Permanence à l'Espace France services

sur rendez-vous

Conciliateur de justice

06 74 96 35 94

M Christophe Malfant

sur rendez-vous

TRANSPORT A LA DEMANDE

-par le CCAS de Sainte-Féréole

Transport pris en charge par le CCAS Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/ retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 90 € par déplacement temps d'attente inclus).

L'utilisateur doit dans tous les cas s'acquitter des 2,40 € de prise en charge (tarif au 01/01/2025).

- par l'Agglo de Brive

Tout public, pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13.

L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,40€ l'aller-retour.

- par les compagnies de taxi

Activ'taxi 06 16 62 80 23

Taxi Géraudie 05 55 27 98 23

Taxi services 06 17 12 42 59

SECOURS

GENDARMERIE DE DONZENAC 05 55 85 69 50

SAPEURS POMPIERS 18 ou 112

SMUR 15

POLICE SECOURS 17

